

## Objet

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### GENERALI PACIFIQUE

#### Part P Capitalisation EUR (FR0007064431)

GENERALI PACIFIQUE est autorisé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Ce produit est géré par Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio («Generali AM SGR S.p.A.») qui est autorisé en Italie et supervisé par la Banca d'Italia et Commissione Nazionale per le Società e la Borsa (CONSOB). Pour plus d'informations sur ce produit, veuillez vous référer au site [www.generali-am.com](http://www.generali-am.com) ou appeler +39 04 06 71 111.

**Date effective: 14 avril 2024**

## En quoi consiste ce produit ?

### Type

OPCVM (FCP)

### Durée

Le fonds a été créé le 30 octobre 2001 et sa durée d'existence prévue est de 99 ans. Il peut faire l'objet d'une liquidation ou fusion anticipée sur décision de la société de gestion, sous réserve de l'information préalable.

### Objectifs

**Objectif d'investissement** Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire, l'objectif de gestion du FCP consiste en la maximisation du capital en privilégiant les investissements sur les marchés actions de la zone Asie-Pacifique hors Japon sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans. La recherche de cet objectif s'effectuera à travers une politique active d'allocation et de sélection d'OPCVM, FIA et fonds d'investissement afin d'obtenir une performance nette de frais de gestion, à moyen terme, supérieure à celle mesurée par l'indice de référence MSCI AC ASIA-PACIFIC ex JAPAN (dividendes nets réinvestis – en dollar converti en euro).

**Politiques d'investissement** Le FCP, qui est de classification « Actions internationales », est investi jusqu'à 100% de son actif net (ou jusqu'à 110% de l'actif net dans le cas du recours à l'emprunt d'espèces) en OPCVM français ou européens, et jusqu'à 30% de son actif en FIA et fonds d'investissement respectant les 4 critères définis par l'article R.214-13 du Code monétaire et financier. Ces OPCVM, FIA et fonds d'investissement sont sélectionnés par le gérant selon des critères quantitatifs (encours, performances, ...) et qualitatifs (spécificité des gérants, processus décisionnel d'investissement, ...). Le degré minimum d'exposition au risque action de la zone Asie-Pacifique est de 60%. Le FCP privilégiera les investissements dans des OPCVM, FIA et fonds d'investissement orientés vers les grandes capitalisations boursières, de tous secteurs. Cependant, le FCP se réserve la possibilité d'investir dans des OPCVM, FIA et fonds d'investissement spécialisés en petites et moyennes capitalisations à hauteur de 40% de son actif. La principale zone géographique sera la zone Asie Pacifique hors Japon. Compte tenu de la spécialisation sur la zone Asie Pacifique, les investissements sur les marchés Emergents Asiatiques pourront représenter jusqu'à 100% de l'actif. Le FCP peut être exposé au risque de change à hauteur de 100% de son actif. Le FCP peut

investir en OPCVM, FIA et fonds d'investissement monétaires dans la limite de 40%. Des instruments financiers à terme peuvent être utilisés à titre de couverture des risques actions et de change, et/ou à titre d'exposition au risque actions, sans rechercher de surexposition. Recommandation : ce FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

**Rachat et négociation** Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de bourse ouvré à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France, avant 14 heures, et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du premier jour ouvré suivant de la Bourse de Paris. La valeur liquidative est calculée et publiée en J+2 (J étant la date de valeur liquidative).

**Politique de distribution** Le FCP réinvestit les sommes distribuables.

### Investisseurs de détail visés

Ce produit est destiné aux investisseurs qui prévoient de rester investis pendant au moins 5 ans et qui sont prêts à assumer un niveau de risque moyen à élevé de perte de leur capital initial afin d'obtenir un rendement potentiel plus élevé. Il est conçu pour faire partie d'un portefeuille d'investissements.

### Informations pratiques

**Dépositaire** BNP Paribas S.A.

**Autres informations** Les demandes d'information, les documents relatifs au Fonds et sa valeur liquidative peuvent être obtenus en s'adressant directement à la succursale de la société de gestion ou sur le site Internet de cette dernière : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio – Succursale française 2, Rue Pillet-Will – 75309 PARIS Cedex 9 site : [www.generali-am.com](http://www.generali-am.com).

Les demandes de souscription et de rachat relatives au Fonds sont centralisées auprès de son dépositaire : BNP Paribas S.A Grands Moulins de Pantin – 9, rue de Débarcadère – 93500 Pantin

Les informations concernant les critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance, et concernant les moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique (critères dits « ESG ») se trouvent sur le site de la société de gestion, ainsi que dans les rapports annuels.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

### Risques



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 5 ans.



Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport aux autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes par suite de mouvements de marché ou en cas d'impossibilité de la société de gestion de vous payer.

La société de gestion a classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux performances futures sont à un niveau modéré et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que la capacité de Generali AM SGR S.p.A. à vous payer en soit affectée.

Risque important non pris en compte par cet indicateur :

- risque de contrepartie
- risque de liquidité

Veillez consulter le prospectus disponible sur [www.generaliam.com](http://www.generaliam.com).

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

## Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

**Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.**

**Les scénarios défavorables, intermédiaires et favorables présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.**

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

**Défavorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juin 2021 et décembre 2023.

**Intermédiaire:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2014 et octobre 2019.

**Favorable:** Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2016 et février 2021.

| Période de détention recommandée |  | 5 ans                        |   |
|----------------------------------|--|------------------------------|---|
| Exemple d'investissement         |  | 10.000 EUR                   |   |
| Scénarii                         |  | si vous sortez après 1 année | si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée) |
| <b>Minimum</b>                   | <b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b> |                              |   |
| <b>Tensions</b>                  | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement moyen par an                              | <b>3.159 EUR</b><br>-68,4 %  | <b>3.016 EUR</b><br>-21,3 %                                   |
| <b>Défavorable</b>               | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement moyen par an                              | <b>7.747 EUR</b><br>-22,5 %  | <b>7.863 EUR</b><br>-4,7 %                                    |
| <b>Intermédiaire</b>             | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement moyen par an                              | <b>10.113 EUR</b><br>1,1 %   | <b>12.022 EUR</b><br>3,8 %                                    |
| <b>Favorable</b>                 | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement moyen par an                              | <b>14.659 EUR</b><br>46,6 %  | <b>16.348 EUR</b><br>10,3 %                                   |

## Que se passe-t-il si Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la société de gestion. En cas de défaillance de la société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

La société de gestion a supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10.000 EUR sont investis.

| Exemple d'investissement 10.000 EUR | si vous sortez après 1 année | si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée) |
|-------------------------------------|------------------------------|---|
| <b>Coûts totaux</b>                 | <b>522 EUR</b>               | <b>2.353 EUR</b>  |
| <b>Incidence des coûts annuels*</b> | <b>5,2 %</b>                 | <b>3,8 % chaque année</b>                                     |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,5 % avant déduction des coûts et de 3,8 % après cette déduction.

## Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |   | Incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 année |
|--|---|--|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | <b>2,00 %</b> C'est le plus que vous serez facturé. La société de gestion ne facture pas de frais d'entrée. Cependant, la personne qui vous vend le produit peut vous facturer et il vous informera du montant effectif.  | <b>Jusqu'à 200 EUR</b>                                   |
| <b>Coûts de sortie</b>   | <b>0,00 %</b> C'est le plus que vous serez facturé. La société de gestion ne facture pas de frais de sortie. Cependant, la personne qui vous vend le produit peut vous facturer et il vous informera du montant effectif.   | <b>0 EUR</b>   |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                   |   |  |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | <b>3,22 %</b> de la valeur de votre investissement par an. C'est une estimation basée sur les coûts réels de la dernière année.   | <b>322 EUR</b>   |
| <b>Coûts de transaction</b>  | <b>0,00 %</b> de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | <b>0 EUR</b>   |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions                     |   |  |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | <b>0 EUR</b>   |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

**Période de détention recommandée : 5 ans**

Le Fonds a une durée de placement recommandée supérieure à 5 ans. Vous pouvez demander le rachat de votre investissement sans frais de rachat à tout moment pendant la période susmentionnée ou conserver l'investissement plus longtemps. Pour les conditions de rachat, veuillez consulter le Prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Les plaintes doivent être formulées à l'écrit :

> Par courrier en écrivant à Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio, Succursale française - Rue Pillet Will 2, 75309 Paris Cedex 09 - Département Compliance;

> Ou par e-mail en écrivant à [InvestmentsCompliance@generali.com](mailto:InvestmentsCompliance@generali.com).

Les plaintes doivent contenir :

- les coordonnées du plaignant
- les raisons de la plainte
- la signature ou une référence similaire permettant d'identifier le Client avec certitude.

La société de gestion a adopté des procédures appropriées pour assurer le traitement rapide des plaintes des Investisseurs.

Le résultat final de la plainte, contenant les décisions de la Société, sera, en règle générale, communiqué par écrit au Client/Investisseur dans les 60 jours.

Les plaintes peuvent aussi être adressées aux adresses suivantes :

> Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Compliance Function, 20145, Piazza Tre Torri 1, Milano;

> Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Compliance Department, 50667, Zweigniederlassung Deutschland, Cologne, Tunisstraße 29

> Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Iberian Branch, Plaza de Manuel Gómez-Moreno 5, 28020 Madrid.

Site Web : <https://www.generali-am.com/it/en/institutional/about-us>

## Autres informations pertinentes

**Scénarios de performance** Vous pouvez retrouver les scénarios de performance précédents sur <https://www.generali-am.com/products/FR0007064431>.

**Performances passées** Vous pouvez télécharger les performances passées des 10 dernières années sur notre site internet <https://www.generali-am.com/products/FR0007064431>.

**Autres informations pertinentes** De plus amples informations sur le fonds, copie de son prospectus, de son dernier rapport annuel et de tout document semestriel ultérieur, rédigés en français, et les modalités de souscription et rachat, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion : Generali Asset Management S.p.A. Società di gestione del risparmio - Succursale Paris - 2, rue Pillet-Will - 75309 PARIS CEDEX 9 - 01.58.38.18.00 - e-mail : [GI-information-web@generali-invest.com](mailto:GI-information-web@generali-invest.com).